

Question 1 : Pourquoi avez-vous intitulé votre ouvrage *Les femmes ,les jeunes, les enfants d'abord?*

Nous constatons dans notre ouvrage que le système de protection sociale, qui vise à aider les personnes en difficultés, protège davantage les hommes que les femmes. Il protège davantage les personnes âgées que les jeunes et les enfants, d'où l'idée de proposer de réorienter notre système de protection sociale vers les femmes, les jeunes et les enfants d'abord sans évidemment remettre en cause les autres protections mais en se donnant de nouvelles priorités.

Question 2 : Pouvez-vous expliquer ce que sont l'économie de la qualité et l'investissement social ?

Dans cet ouvrage, nous essayons de connecter stratégie économique et stratégie de protection sociale. Très souvent les deux domaines sont tenus à part, les économistes nous expliquent ce qu'il faut faire pour accroître la compétitivité de l'économie.

En France, de nombreux économistes considèrent qu'il faut baisser le coût du travail pour accroître sa compétitivité française, c'est ce qu'on veut entendre du côté des politiques économiques.

Du côté des politiques sociales, certains vont dire qu'il faut protéger les plus jeunes, garantir des retraites et assurer l'accès à la santé mais il faut aussi s'occuper des plus pauvres.

Nous tentons d'avoir une approche différente.

Nous pouvons essayer de monter en gamme, de monter en qualité, de produire des choses que l'on peut vendre plus cher. Par conséquent, on ne serait pas trop cher, on serait à la hauteur de nos ambitions, de nos salaires, de nos espérances de qualité de vie, de confort de vie et de protection sociale.

Pour atteindre cette économie de la qualité, qui vise donc à produire des services et des produits de qualité, il faut un procédé de protection de la population mais aussi un procédé de l'investissement social.

Il s'agit d'apporter aux enfants, aux jeunes un équipement pour le futur, donc un investissement dans leur capacité cognitive, non cognitive, ce que nous appelons parfois le capital humain.

En France, on n'investit pas assez dans l'éducation, dans l'accompagnement des très jeunes enfants au moment où l'on acquiert les capacités cognitives, des capacités non cognitives. On ne soutient pas assez les jeunes.

L'investissement social, c'est donc préparé l'ensemble de la population à cette économie de la qualité.

L'investissement social, c'est aussi donner à chacun la possibilité de mobiliser ses capacités. Si on n'a pas la possibilité de trouver un travail, si on n'a pas la possibilité de travailler parce

qu'il faut s'occuper de ses enfants, s'occuper des personnes âgées dépendantes, alors cet investissement dans les capacités n'a pas été très utile.

Il faut donc aussi penser à la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle comme un élément clé de mobilisation des capacités des uns et des autres.

Enfin, il ne suffit pas de se former quand on est jeune.

En effet, dans une économie de la connaissance, où les technologies évoluent sans cesse, où les marchés font émerger de nouveaux produits, de nouveaux services, il convient de garantir à tous une formation tout au long de la vie.

Voilà donc les trois piliers d'investissement social pour garantir à chacun l'accès à des capacités cognitives et non cognitives, de pouvoir les mobiliser tout au long de sa carrière professionnelle et les renouveler.

Voilà donc les conditions de réussite de cette économie de la qualité.

Question 3 : En quoi proposez-vous un nouveau contrat social ?

En proposant ces stratégies économiques et cette stratégie d'investissement social, c'est déjà essayé de mettre beaucoup de choses dans le panier, de le construire comme un contrat social. On va ensemble essayer de conquérir cette économie de la qualité en fondant cette réussite économique sur l'acquisition pour chacun de droits sociaux des droits, des droits à la réussite scolaire, des droits ou soutien quand on est jeune, des droits à pouvoir concilier vie familiale et professionnelle des droits à une formation tout au long de la vie. Voilà les droits qui garantissent en même temps la réussite pour chacun et la réussite collective de notre économie de la qualité.

Je voudrais préciser que lorsqu'on parle de l'économie de la qualité, cela ne désigne pas seulement quelques champions dans le luxe, dans l'aviation. Il s'agit aussi de considérer que s'occuper des enfants, s'occuper des personnes âgées et s'occuper de la formation, enseigner, soigner, exigent des services de qualité.

On doit retrouver aussi cette exigence de qualité dans les services publics, dans les services d'investissement social. Il y a là aussi une dimension de contrat social.

Voilà donc ce qui forme l'ensemble des ingrédients du ce contrat social.

Entretien : Myriam Sefraoui, Chargée de médiation scientifique (CEE)